

ASSEMBLÉE NATIONALE
14 janvier 2021

PROROGATION DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE - (N° 3733)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CL37

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 5

À la fin de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« de la République »

les mots :

« français ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La France n'est pas un régime politique. Désignons-la par son nom propre.